

COMPTE RENDU

DE LA SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N^o 06-05

Le Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE) s'est réuni, par l'entremise de ses représentants suppléants, dans le cadre d'une téléconférence tenue le 20 juin 2006. M. Jerry Clifford, des États-Unis, présidait la séance, alors que MM. José Manuel Bulás et David McGovern y représentaient respectivement le Mexique et le Canada. Le directeur exécutif de la CCE, M. William Kennedy, représentait le Secrétariat, et le président du Comité consultatif public mixte (CCPM), M. Carlos Sandoval, représentait ce comité. La secrétaire du Conseil, M^{me} Nathalie Daoust, agissait à titre de secrétaire de la séance à laquelle participaient d'autres représentants officiels des Parties et du Secrétariat.

Le président, M. Clifford, ouvre la séance et se dit heureux que son pays soit l'hôte de la session ordinaire du Conseil la semaine suivante. Il mentionne avoir eu une réunion préparatoire avec l'administrateur Johnson, au cours de laquelle celui-ci a déclaré avoir vraiment hâte de participer à la session du Conseil et aux réunions bilatérales.

Point 1 Adoption de l'ordre du jour

Les représentants suppléants adoptent l'ordre du jour en se fondant sur sa version provisoire.

Point 2 Comptes rendus du directeur exécutif et du président du CCPM

Faisant valoir le peu de temps disponible, le directeur exécutif déclare qu'il ne fera pas de compte rendu.

Le président du CCPM, M. Sandoval, indique que son comité est en train de finir de coordonner l'atelier public et souligne les efforts déployés par le groupe de travail du CCPM sur les énergies renouvelables dont les conseils et le travail ont été extrêmement utiles. Il divulgue le nom des spécialistes qui ont confirmé leur présence et indique que leurs exposés seront suivis par une réunion en petits groupes et une discussion générale sur les conclusions de chacun de ces groupes. Il précise que les conclusions générales de l'atelier seront communiquées au Conseil le 28 juin.

Le président, M. Clifford, remercie le président du CCPM de son compte rendu et indique que le Comité recevra une lettre mentionnant le fait que les Parties sont intéressées à ce que les peuples autochtones participent aux activités de renforcement des capacités. Il demande ensuite à M. Sandoval si le CCPM voudrait inscrire ce sujet à l'ordre du jour de l'atelier du 27 juin, ce à quoi ce dernier répond que le Comité sera certainement très heureux de connaître l'intérêt que le Conseil manifeste à l'égard de cette question et de recueillir l'opinion de l'assistance à son sujet.

Point 3 Session ordinaire du Conseil de 2006**Point 3.1 Programme général de la session**

Les représentants suppléants adoptent le programme général de la session ordinaire du Conseil.

Point 3.2 Séance à huis clos**Point 3.2.1 Ordre du jour de la séance****Point 3.2.2 Adoption des résolutions du Conseil**

Le représentant suppléant canadien mentionne que des discussions sont en cours au sein du gouvernement canadien sur la résolution du Conseil concernant l'orientation des travaux sur la gestion rationnelle des produits chimiques, et que son pays n'est donc pas encore prêt à approuver définitivement l'annonce de cette résolution. Il promet toutefois à ses homologues de les tenir au courant de la situation dans les plus brefs délais. Il demande également que la résolution sur le Plan d'action régional nord-américain relatif au lindane soit retirée, car la ministre Ambrose n'en est pas encore informée. Il propose toutefois que les représentants suppléants la signent à la première occasion. Ses homologues mexicain et américain acceptent cette proposition et indiquent qu'ils pourront signer les deux résolutions à n'importe quel moment.

Le représentant suppléant mexicain mentionne que le texte de l'exposé sur le *Registro de Emisiones y Transferencia de Contaminantes* (Registre de rejets et de transferts de polluants) du Mexique sera transmis sous peu aux Parties et au Secrétariat.

Au sujet de la résolution sur le financement de la CCE pour 2007, le représentant suppléant canadien déclare que son pays ne sera pas en mesure de la signer avant l'automne prochain. Les représentants suppléants conviennent donc de retirer cette résolution de l'ordre du jour.

Les représentants suppléants adoptent l'ordre du jour de la séance à huis clos après avoir tenu compte de ces changements.

Point 3.2.3 Déclaration ministérielle

Le président mentionne que la déclaration ministérielle a besoin d'être révisée plus avant afin de la rendre plus intéressante. Le représentant suppléant mexicain ajoute qu'elle doit être raccourcie et faire état des défis que la CCE aura à relever. Les représentants suppléants conviennent que les Parties collaboreront avec le Secrétariat pour rédiger une version révisée de cette déclaration qui exposera les réalisations mais également les défis à relever dans le cadre du programme.